

États financiers

**CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-  
APPALACHES ET BAS-SAINT-  
LAURENT**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Fonds d'opérations par secteur	20



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux membres du conseil d'administration de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent**

## *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*<sup>1</sup>

LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)  
Le 21 avril 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA permis no A107607



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

État de la situation financière

31 décembre 2019

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	Total
<b>Actif</b>						
<b>Actif à court terme</b>						
Encaisse	3 405 945 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 405 945 \$
Débiteurs (note 3)	12 949 812	-	170 919	-	-	13 120 731
Frais payés d'avance	50 470	-	6 968	-	-	57 438
	16 406 227	-	177 887	-	-	16 584 114
Placements (note 4)	193 133	-	-	2 249 228	463 570	2 905 931
Actif immobilier reçu en donation destiné à la vente	352 000	-	-	-	-	352 000
Avances interfonds (note 5)	232 400	-	-	39 855	-	-
Immobilisations corporelles (note 6)	-	778 186	-	-	-	778 186
Actif incorporel (note 7)	-	213 284	-	-	-	213 284
	17 183 760 \$	991 470 \$	177 887 \$	2 289 083 \$	463 570 \$	20 833 515 \$



	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	Total
<b>Passif et actif net</b>						
<b>Passif à court terme</b>						
Créditeurs (note 8)	1 123 737 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 123 737 \$
Dons à payer aux organismes	3 188 227	-	-	-	-	3 188 227
Produits reportés (note 9)	111 773	-	-	-	-	111 773
	4 423 737	-	-	-	-	4 423 737
Avances interfonds (note 5)	-	171 495	100 760	-	-	-
	4 423 737	171 495	100 760	-	-	4 423 737
<b>Actif net</b>						
<b>Grevés d'affectations internes</b>						
Investi en immobilisations	-	819 975	-	-	-	819 975
Développement	-	-	77 127	-	-	77 127
Prévoyance	-	-	-	2 289 083	-	2 289 083
Fonds de dotation	-	-	-	-	463 570	463 570
Non grevé d'affectations	12 760 023	-	-	-	-	12 760 023
	12 760 023	819 975	77 127	2 289 083	463 570	16 409 778
	17 183 760 \$	991 470 \$	177 887 \$	2 289 083 \$	463 570 \$	20 833 515 \$

Engagement (note 10)

Événement postérieur à la date du bilan (note 11)

Au nom du conseil,

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Total
<b>Produits</b>					
Souscriptions - année courante	16 641 977 \$	- \$	- \$	- \$	16 641 977 \$
Souscriptions supplémentaires - année précédente	388 872	-	-	-	388 872
Souscriptions irrécouvrables	(640 981)	-	-	-	(640 981)
	16 389 868	-	-	-	16 389 868
Placements	-	74 579	41 251	278 680	394 510
Commandites, subventions et autres	160 881	26 789	-	-	187 670
Dons	-	-	25 835	-	25 835
	16 550 749	101 368	67 086	278 680	16 997 883
<b>Charges</b>					
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 14)	2 733 379	-	-	-	2 733 379
Frais de recherche et de développement	-	-	186 232	-	186 232
Frais d'opérations	-	108 238	-	-	108 238
Amortissement des immobilisations corporelles	-	115 861	-	-	115 861
Amortissement de l'actif incorporel	-	61 001	-	-	61 001
Frais de gestion	-	-	-	14 012	14 012
	2 733 379	285 100	186 232	14 012	3 218 723
Excédent (insuffisance) avant dons et services à la communauté	13 817 370	(183 732)	(119 146)	264 668	13 779 160
<b>Dons et services à la communauté</b>					
Services aux organismes et autres interventions communautaires (note 14)	1 787 606	-	-	-	1 787 606
Dons aux organismes	11 563 582	-	-	-	11 563 582
	13 351 188	-	-	-	13 351 188
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	466 182 \$	(183 732) \$	(119 146) \$	264 668 \$	427 972 \$



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Grevés d'affectations internes			Fonds de dotation	Non grevé d'affecta- tions	Total
	Investi en immobili- sations	Dévelop- pement	Prévoyance			
Solde au début de l'exercice	1 003 707 \$	1 594 \$	2 219 094 \$	347 371 \$	12 293 841 \$	15 865 607 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(183 732)	(119 146)	264 668	-	466 182	427 972
	819 975	(117 552)	2 483 762	347 371	12 760 023	16 293 579
Variation des fonds de dotation	-	-	-	116 199	-	116 199
Virements interfonds	-	194 679	(194 679)	-	-	-
	-	194 679	(194 679)	116 199	-	116 199
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>819 975 \$</b>	<b>77 127 \$</b>	<b>2 289 083 \$</b>	<b>463 570 \$</b>	<b>12 760 023 \$</b>	<b>16 409 778 \$</b>



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2019

---

Activités de fonctionnement	
Excédent des produits sur les charges	427 972 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie	
Gain sur placements	(266 716)
Amortissement des immobilisations corporelles	115 861
Amortissement de l'actif incorporel	61 001
	<hr/>
	338 118
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	
Débiteurs	(808 557)
Frais payés d'avance	10 135
Créditeurs	111 966
Dons à payer aux organismes	212 240
Produits reportés	(89 759)
	<hr/>
	(225 857)
Activités d'investissement	
Acquisition de placements	(433 172)
Produit de disposition de placements	313 956
Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 220)
Acquisition d'un actif incorporel	(123 651)
	<hr/>
	(265 087)
Activités de financement	
Apports en espèces reçus à titre de dotation	67 740
	<hr/>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(423 204)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 829 149
	<hr/>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 405 945 \$



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2019

---

## 1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu. Ses principaux objectifs sont de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources afin de contribuer au développement de communautés solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

L'organisme est issu de la fusion de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, Centraide KRTB Côte-du-Sud et Centraide Bas-Saint-Laurent le 1er janvier 2019.

## 2. Principales méthodes comptables

### 2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### 2.2 Comptabilité par fonds

Le fonds d'opérations regroupe les activités relatives à la prestation de services et au fonctionnement de l'organisme. L'excédent des produits sur les charges de l'exercice, déduction faite des virements interfonds, peut être imputé aux autres fonds selon les règles établies. Le solde du fonds représente les sommes disponibles pour les opérations des prochains exercices.

Le fonds des immobilisations comprend le coût après amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel. Il varie en fonction des produits découlant du partage d'utilisation de l'outil de campagne en ligne, des apports reçus, des autres frais et de l'amortissement relatifs aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel et des contributions du fonds d'opérations, pour permettre la mise à jour et le développement continu des systèmes informatiques et numériques. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers.

Le fonds de développement vise à financer les activités de recherche et de développement ainsi que les projets qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités habituelles et qui ont pour but premier d'augmenter sensiblement les dons versés à Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent au cours des prochaines années. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.2 Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de prévoyance vise principalement à prémunir les organismes associés et les initiatives de développement contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de campagne de financement, à satisfaire aux besoins urgents de la communauté et à répondre aux besoins jugés prioritaires qui sont approuvés par le conseil d'administration. Il varie en fonction des produits de placements générés par le fonds, du résultat net annuel et des contributions du fonds d'opérations. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers. Le solde du fonds ne peut excéder 15 % du montant de la campagne de l'exercice précédent. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

Le programme Ma Fondation Centraide (Fonds Postérité) permet aux donateurs de créer un fonds personnalisé à leur nom. Ces fonds sont réunis dans le Fonds de dotation. Ce Fonds a comme objectif de soutenir la mission de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent, ses organismes associés et projets communautaires. Ces fonds sont constitués de capital inaliénable détenu par Centraide et ils sont soumis à une politique de distribution qui assure un taux de retour à Centraide de 3,50 % de la valeur du capital des fonds, soit l'équivalent du contingent de versement exigé par l'Agence du revenu du Canada. Les rendements sont versés annuellement à Centraide et le taux de distribution peut être révisé chaque année.

### 2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations ont trait à l'évaluation des promesses de dons, de la provision pour créances douteuses, de la durée de vie des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel et de la juste valeur de l'actif immobilier reçu en donation destiné à la vente.

### 2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.5 Instruments financiers

#### 2.5.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et d'autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les éléments d'actifs financiers de l'entité évalués à la juste valeur se composent des fonds de placement cotés.

#### 2.5.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### 2.5.3 Coûts des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission et à la prise en charge de l'instrument.

### 2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Équipement informatique et électronique	5 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

---



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

La charge d'amortissement est réduite de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur sont comptabilisées à titre de charges à l'état des résultats.

### 2.7 Actif incorporel

L'actif incorporel est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %. Lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur sont comptabilisées à titre de charges à l'état des résultats.

### 2.8 Constatation des produits

Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à leur affectation lorsque les charges connexes sont engagées.

Les souscriptions et promesses de dons sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice où elles sont encaissées ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de les recevoir.

Les produits de placements comprennent les intérêts et autres distributions comptabilisés sur une base d'exercice, les gains et pertes sur placements réalisés lors de la disposition des placements, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les produits de commandites, subventions et autres sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de les percevoir.



# **CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

---

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **2.9 Apports reçus sous forme de biens**

Les placements, ou autres biens que l'organisme reçoit à titre de dons, sont comptabilisés à leur juste valeur au moment du don, diminuée des frais de vente.

### **2.10 Apports reçus sous forme de services**

Des services sont rendus à titre gratuit par des bénévoles, des entreprises et du personnel prêté par des entreprises et des institutions publiques. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés aux états financiers.

### **2.11 Avantages sociaux futurs**

#### **2.11.1 Régime de retraite à cotisations déterminées**

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charges lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.12 Ventilation des charges

Les charges comptabilisées aux résultats des fonds sont ventilées de la façon suivante :

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de développement
Secteurs			
Campagne annuelle	100 %	-	-
Développement social	100 %	-	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	50 %	-	50 %
Communications et marketing	100 %	-	-
Direction générale	100 %	-	-
Services administratifs	100 %	-	-

Les charges comptabilisées à l'état des résultats du fonds d'opérations sont ventilées de la façon suivante :

	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires
Secteurs		
Campagne annuelle	100 %	-
Développement social	-	100 %
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	80 %	20 %
Communications et marketing	50 %	50 %
Direction générale	60 %	40 %
Services administratifs	75 %	25 %

### 2.13 Dons aux organismes

Les dons aux organismes représentent l'aide financière accordée au cours de l'exercice et sont payables jusqu'au 31 mars de l'exercice suivant.



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

## 3. Débiteurs

---

Promesses de dons	13 305 950 \$
Provision pour créances douteuses	(508 820)
	<hr/> 12 797 130
Taxes à la consommation	97 833
Autres	225 768
	<hr/> 13 120 731 \$

## 4. Placements

---

À la juste valeur	
Actions de sociétés cotées en bourse	
Fonds d'opérations	117 989 \$
Fonds de placements cotés en bourse	
Fonds de prévoyance	2 249 228
Fonds de dotation	463 570
	<hr/> 2 830 787
Au coût	
Dépôts à terme non remboursables, portant intérêt de 1 % à 1,55 %, échéant d'avril 2020 à avril 2023	
Fonds d'opérations	75 144
	<hr/> 2 905 931 \$



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

## 5. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêts ni modalités d'encaissement ou de remboursement.

## 6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette
Équipement informatique et électronique	127 583 \$	90 277 \$	37 306 \$
Ameublement et équipement	164 967	43 089	121 878
Améliorations locatives	825 337	206 335	619 002
	1 117 887 \$	339 701 \$	778 186 \$

## 7. Actif incorporel

	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette
Outil de campagne en ligne	366 833 \$	153 549 \$	213 284 \$

## 8. Crédoiteurs

Fournisseurs et frais courus	252 757 \$
Dons planifiés à transférer	470 842
Salaires et vacances	316 853
Sommes à remettre à l'État	83 285
	1 123 737 \$



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

## 9. Produits reportés

Financement destiné à couvrir les charges du Fonds d'opérations du prochain exercice.

Solde au début de l'exercice	201 532 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(127 513)
Moins : Montant utilisé pour payer les frais de fusion	(42 815)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	80 569
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>111 773 \$</b>

## 10. Engagement

L'organisme a signé un bail pour la location d'un immeuble venant à échéance le 30 avril 2027. Les loyers minimaux futurs totalisent 1 002 800 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2020 - 126 263 \$; 2021 - 127 096 \$; 2022 - 135 255 \$; 2023 - 139 913 \$ et 2024 - 141 006 \$.

## 11. Événement postérieur à la date du bilan

Suite à des mesures d'urgence décrétées par le gouvernement provincial en mars 2020, reliées à la propagation d'un virus menaçant la santé publique, l'organisme fait face à un risque accru d'encaissement des promesses de dons. Jumelé à la réduction des rendements sur les marchés, aux dépenses inhabituelles à encourir et aux impacts de ces mesures sur les fournisseurs de l'organisme, ceci pourrait avoir des conséquences négatives importantes sur la situation financière de l'organisme, et ce, pour une période et dans une mesure qui demeurent indéterminées au moment de la publication des présents états financiers. Les états financiers n'ont pas subi de modifications pour tenir compte de cette situation.

## 12. Intérêts économiques

La Fondation Québec Philanthrope est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les produits sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. La Fondation Québec Philanthrope détient des fonds inaliénables (fonds désigné Centraide Québec et fonds SVP - Solidarité pour vaincre la pauvreté) dont l'usufruit est dédié à Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas Saint-Laurent. En 2019, les produits générés par ces fonds et comptabilisés à titre de produits de souscription sont de 738 214 \$ (2018 - 502 177 \$). Au 31 décembre 2019, la valeur marchande de ces fonds est de l'ordre de 10 564 434 \$ (2018 - 9 132 475 \$).



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

---

## 13. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2019.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de ses dons à payer aux organismes. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux promesses de dons. L'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix sur ses placements cotés en bourse.



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

## 14. Ventilation des charges

	Fonds d'opérations		Total	Fonds de développement
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires		
Secteurs				
Campagne annuelle	1 198 281 \$	- \$	1 198 281 \$	- \$
Développement social	-	871 405	871 405	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	146 574	36 644	183 218	183 218
Communications et marketing	475 688	475 688	951 376	-
Direction générale	298 769	199 180	497 949	-
Services administratifs	614 067	204 689	818 756	-
	<b>2 733 379 \$</b>	<b>1 787 606 \$</b>	<b>4 520 985 \$</b>	<b>183 218 \$</b>



# CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Annexe - Fonds d'opérations par secteur

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Québec et Chaudière- Appalaches	Bas-Saint- Laurent	2019
<b>Produits</b>			
Souscriptions - année courante	15 614 195	\$ 1 027 782	\$ 16 641 977
Souscriptions supplémentaires - année précédente	268 053	120 819	388 872
Souscriptions irrécouvrables	(522 400)	(118 581)	(640 981)
	15 359 848	1 030 020	16 389 868
Placements	368	-	368
Commandites, subventions et autres	157 743	2 445	160 188
Dons	325	-	325
	15 518 284	1 032 465	16 550 749
<b>Charges</b>			
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 14)	2 470 611	262 768	2 733 379
Excédent avant dons et services à la communauté	13 047 673	769 697	13 817 370
<b>Dons et services à la communauté</b>			
Services aux organismes et autres interventions communautaires (note 14)	1 677 885	109 721	1 787 606
Dons aux organismes	10 905 136	658 446	11 563 582
	12 583 021	768 167	13 351 188
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>464 652</b>	<b>\$ 1 530</b>	<b>\$ 466 182</b>

